

LES "RDV PRO" DU MOIS DE LA GESTION SONORE 2012



AGI-SON, la Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles (FNEIJMA) et le CMB (service de santé au travail dédié aux professions du spectacle) présentent

« LA SENSIBILISATION, L'INFORMATION ET LA FORMATION DES MUSICIENS AUX QUESTIONS DE GESTION SONORE DANS LEURS PRATIQUES ARTISTIQUES ET PROFESSIONNELLES »

DATE : Jeudi 15 novembre / 14h30 - 16h30

LIEU : Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) – 9 Bd des Batignolles 75009 Paris

INTERVENANTS : Stephan LE SAGÈRE (FNEIJMA), Bertrand FURIC (AGI-SON), Dr MARKUS (CMB), Céline GÉRAN (CMB), Olenka WITJAS (SNAM-CGT), Serge CECCALDI (FNEIJMA), Michel VALÉRA (CIM), Patrick RONDAT (Guitariste), Patrick GORCE (Musicien enseignant), David MILLET (Musicien).

BILAN/ 15 participants

Bertrand Furic introduit la rencontre en soulignant que la problématique de la gestion sonore est essentielle dans tout projet spectacle vivant et que la présence de professionnels de secteurs variés à cette rencontre le prouve bien. Il rappelle qu'**AGI-SON** a été créé en réponse au décret de 1998 dit décret « Lieux Musicaux » relatif aux niveaux sonores dans les lieux diffusant des musiques amplifiées et que son développement s'est fait grâce aux partenaires qui l'accompagnent, tels la FNEIJMA ou le CMB.

Il laisse la parole à **Céline Géran**, ergonomiste au **CMB**¹ qui présente les guides santé au travail, édités depuis 2010. Ils se veulent des outils concrets et accessibles à tous qui proposent aux artistes de s'interroger sur leur parcours professionnel et l'impact de leur santé sur leur activité.

Après la danse et les arts du cirque, le CMB édite cette année un guide « Musique & Chant » à destination des musiciens et des intermittents du spectacle dans les musiques actuelles. Ce guide est issu des travaux d'un groupe de travail pluridisciplinaire : une équipe du CMB, des experts et des spécialistes de la



¹ Plus d'informations sur le site : <http://www.cmb-sante.fr/index.php>

problématique et du secteur (professionnels, FNEIJMA, AGI-SON...). Il contient un bilan de santé et du parcours professionnels, une description anatomique et fonctionnelle du corps humain, une présentation des risques professionnels liés à l'activité, des conseils de prévention et enfin une partie sur l'environnement juridique et social.



Afin de bien comprendre les spécificités de ce guide, le **Docteur Markus**, médecin du travail au **CMB** détaille l'ensemble des risques professionnels des musiciens : troubles musculo squelettiques (TMS), absence de protection individuelle ou collective. Il explique ensuite les procédures de suivi médical : audiométrie, réorientation ou recommandations en cas d'anomalie voir reconnaissance d'une surdité d'origine professionnelle. Il tient à préciser que même si le guide est à destination des professionnels des musiques actuelles, les risques auditifs touchent aussi les professionnels de la musique classique en donnant un exemple : le niveau d'exposition pour un violoncelle d'orchestre d'opéra est de 86 db(A)². Les risques auditifs sont donc un problème à ne pas prendre à la légère, le Docteur Markus l'illustre en s'appuyant sur une étude réalisée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail³ qui souligne que 70 % des musiciens se déclarent préoccupés par leur ouïe.



Qu'ils soient professionnels ou amateurs et peu importe leur niveau dans le cursus, pour **Stephan Le Sagère** de la **FNEIJMA** et **Michel Valéra** du **CIM**, l'information et la sensibilisation des musiciens sont essentielles dans l'apprentissage. Cette réflexion a été prise en compte très tôt par la FNEIJMA qui s'est engagée dès le départ dans les actions et la mission d'AGI-SON ; et ils insistent aussi sur la nécessité de la formation de ces professionnels à une meilleure gestion sonore par le biais du CCP Gestion Sonore mis en place par AGI-SON, le CPNEF-SV⁴, l'AFDAS⁵ et le CMB.

Les témoignages des musiciens présents à la rencontre montrent en effet une évolution dans la pratique et la prise en compte des risques auditifs. Ainsi **Patrick Rondat**, guitariste, confie répéter avec des protections auditives. Mais cela lui a demandé un certain apprentissage ; malgré une frustration « musicale » lors des répétitions, il souligne qu'elle était nécessaire afin de se préserver pour les concerts. De même, **Patrick Gorce**, musicien enseignant, note qu'au même titre qu'un sportif, un musicien doit se préparer physiquement en amont et savoir se préserver pour pouvoir donner le meilleur au moment voulu. **David Millet**, lui aussi, insiste sur l'importance d'une pratique raisonnée, individuelle et collective en répétition et sur scène.

Pour conclure cette rencontre, il est important de souligner la réelle avancée de ces dix dernières années dans la prise de conscience des risques auditifs de la part des musiciens, des techniciens et plus largement des professionnels du spectacle. Il faut maintenant aller encore plus loin que la simple formation professionnelle et faire rentrer directement la problématique des risques auditifs et de la gestion sonore au cœur même des cursus de formation initiale.

² Tous les chiffres sur le site internet : <http://www.medecine-des-arts.com/Bruit-et-musicien-classique.html>

³ Plus d'informations sur le site : <http://osha.europa.eu/fr/publications/magazine/8>

⁴ Commission Paritaire Emploi-Formation du Spectacle Vivant : <http://www.cpnefsv.org/>

⁵ Fond d'assurance Formation des Secteurs de la Culture, de la Communication et des Loisirs : <https://www.afdas.com/>